

BÉHAALOTÉKHA 5776



n°322



Pour la réussite matérielle et spirituelle de
Rav Nissim Haddad & sa famille

LA PARACHA EN RÉSUMÉ

Aharon reçoit le commandement d'allumer les lumières de la Ménora, le candélabre, et la tribu de Lévi est intronisée pour le service dans le Tabernacle.

La fête de « Pessa'h Chéni », littéralement « Deuxième Pessa'h » est instaurée à la suite d'une demande (« Pourquoi serions-nous privés ? ») émanant de personnes dont l'impureté rituelle les a empêchés d'offrir le sacrifice pascal en son temps. La date de Pessa'h Chéni est le 14 Iyar, un mois après le premier Pessa'h (« Pessa'h Richone »). Dieu transmet à Moïse des directives concernant le processus de départ du camp et de campement à l'arrivée. Le peuple quitte alors le Mont Sinaï où il a campé près d'une année.

Le peuple se révolte et se plaint de la Manne (nourriture céleste) dont il n'est pas satisfait. Il demande de la viande. Moïse, ne supportant plus le fardeau du peuple, nomme 70 anciens auquel il transmet un reflet de son esprit divin. Les anciens l'assisteront dès lors pour gouverner le peuple.

Myriam parle à Aharon de manière « négative » de son frère Moïse et est frappée par la lèpre. Moïse prie pour sa guérison et le peuple tout entier attend 7 jours à la fin desquels elle réintègre le camp.



UN TRÉSOR DE LA PARACHA

Une aspiration spirituelle illimitée

Bamidbar (8, 1) : « Lorsque tu feras monter les lumières »

Le commentateur Rachi écrit : « Pourquoi le passage sur la Ménora est-il juxtaposé au passage sur l'offrande des chefs de tribu ? Parce que lorsque Aharon a vu l'inauguration du Sanctuaire par les chefs de tribu, il a éprouvé de la peine de ne pas être avec eux dans cette inauguration, ni lui ni sa tribu. Le Saint béni soit-Il lui a dit : par ta vie, ta part est plus grande que la leur, car tu allumeras et prépareras les lumières. »

La peine éprouvée par Aharon paraît incompréhensible. Ne lui suffisait-il pas de ce qu'il avait mérité ? Il était chez lui dans le Sanctuaire, il ne se passait pas un seul jour sans qu'il offre des sacrifices, il était le seul qui avait mérité de rentrer dans le Saint des Saints. Quelle importance cela avait-il qu'il ne participe pas aux sacrifices offerts par les chefs de tribu, événement qui ne devait se produire qu'une seule fois et non constamment ? Pourquoi en a-t-il souffert ?

La réponse est que lorsqu'on aime une certaine chose et qu'on la désire ardemment, on ne connaît aucune limite ni aucune satiété. On aspire sans cesse à en obtenir encore plus, sans se contenter de ce qu'on a déjà, comme le dit le verset (Kohélet 5, 9) : « Celui qui aime l'argent n'est jamais rassasié d'argent. »

C'était cela l'attitude d'Aharon. L'amour pour Hachem brûlait en lui et son désir était de toujours ajouter encore plus d'amour. C'est pourquoi bien qu'ayant mérité d'officier dans le Sanctuaire, il aspirait malgré tout à offrir aussi des sacrifices comme les chefs de tribu, parce que son amour pour Hachem ne connaissait aucun frein ni aucune limite.

PARACHA : BÉHAALOTÉKHA



PARIS - ILE DE FRANCE

Entrée : 21h40 • Sortie : 23h04

Villes dans le monde

Lyon	21h16 • 22h33	Nice	20h58 • 22h12	Los Angeles	19h50 • 20h53
Marseille	21h04 • 22h17	Jerusalem	19h08 • 20h31	New-York	20h13 • 21h22
Strasbourg	21h17 • 22h41	Tel-Aviv	19h20 • 20h34	Londres	21h03 • 22h37
Toulouse	21h21 • 22h35	Bruxelles	21h42 • 23h13	Casablanca	19h26 • 20h28



Le livre du Chabbath pour toute la famille
pour le commander : 01 80 91 62 91 ou www.torah-box.com



IL ÉTAIT UNE FOIS LA PARACHA

Le repas du paysan

Bamidbar (11, 4) : "Ils dirent : qui nous donnera de la viande à manger ?"

Les 'Hassidim racontent l'histoire d'un 'Hassid que son Rav avait envoyé dans un petit village où habitait un certain juif, pour qu'il apprenne de lui comment on mange pour l'amour du Ciel. Le 'Hassid se rendit dans ce village, arriva chez ce juif, et à sa stupéfaction, il vit devant lui un homme extrêmement simple, qui prenait une marmite remplie de nourriture à chaque repas, matin, midi et soir. Le 'Hassid demanda au juif : « Excusez ma question, mais peut-être pouvez-vous me dire pourquoi vous mangez tellement ? » Le juif répondit : « Je vis ici dans le village où ont vécu mon père et mon grand-père. Mon père vendait de l'eau-de-vie aux Goyim, et un jour, les Goyim qui étaient à l'auberge se sont tellement enivrés qu'ils ont dit à mon père que s'il n'embrassait pas leur croix, ils le tueraient. Naturellement, mon père a refusé.

Les Goyim ont alors mis leur projet à exécution et ils l'ont pendu. Mais c'était un homme tellement faible qu'avant qu'ils aient eu le temps de le pendre, il était déjà mort, et il n'a pas pu sanctifier le nom du Ciel par sa pendaison. C'est pour cela que je mange beaucoup, car s'il m'arrive à moi aussi quelque chose de ce genre, je serai fort et en bonne santé et je ne mourrai pas avant qu'on me pend... »

Ainsi, le 'Hassid comprit ce que son Rav avait voulu lui faire comprendre en l'envoyant voir comment un juif simple mange pour l'amour du Ciel.



"ET TES YEUX VERRONT TES MAÎTRES"



Rav David Cohen



AU "HASARD" ...

Biographie : Rabbi David Lida

Le nom du Gaon Rabbi David Lida est réputé dans toute la Pologne et la Lituanie. C'était le fils du Gaon Rabbi Aryé Leib de Zwalin, et le neveu du gaon Rabbi Moché Ravkach de Vilna. Il apprit la Torah auprès du Gaon Rabbi Heschel, Av Beit Din et Rav de Lublin et de Cracovie. Lorsqu'il commença à écrire son livre Ir David, il honora son maître en commençant l'ouvrage par l'une de ses citations.

Dans sa jeunesse, il fut Rav de plusieurs villes de Pologne et de Lituanie, jusqu'à ce qu'il arrive à Amsterdam. Mais là, il eut des différends avec Rabbi Nissan, beau-frère de l'auteur de Na'halat Olamim, et fut obligé de quitter la ville. Pourtant, il ne se résigna pas, et alla trouver les Rabbanim de quatre pays pour se plaindre à eux. Après discussion, les Rabbanim décidèrent qu'il devait retourner à Amsterdam et continuer à y être Rav et Av Beit Din. Il laissa de nombreux disciples dans chaque ville où il fut Rav, que ce soit à Cracovie, Lublin, ou Amsterdam. Partout dans le monde, des milliers de personnes venaient lui poser des questions de Halakha, et c'est à partir de ces questions qu'il rédigea huit ouvrages : Migdal David, Ir Miklat, Chomer Chabat, Ir David, 'Helkei Avanim, Divrei David, Tapou'hei Zahav et Sod Hachem. Pour tous ses livres, il reçut des approbations des Guéonim de la génération. Le 28 'Hechvan 5455, il rendit son âme pure à son Créateur. Que son mérite nous protège.



LE RÉCIT DE LA SEMAINE

Une longue vie...

(Le 20 'Hechvan est la date de naissance de Rabbi Chalom Dov Ber Schneersohn de Loubavitch – 1860 – 1920).

A l'âge de huit ans, Reb Mendel Futerfass mérita d'entrer en Yé'hidout (entrevue privée) auprès de Rabbi Chalom Dov Ber. Ce fut l'épouse du Rabbi, la Rabbanite Shterna Sarah, qui l'introduisit :

- C'est le petit-fils de Ra'hel Léa ! Il porte le prénom de son père ! (Reb Mendel était né après la mort de son père et portait donc son prénom : Mena'hém Mendel fils de Mena'hém Mendel... Sa grand-mère était une amie de la Rabbanite).

Rabbi Chalom Dov Ber le regarda de la tête aux pieds et le bénit :

- Sois un Juif craignant D.ieu et tu mériteras une longue vie !

Effectivement, par la suite, Reb Mendel vécut à la hauteur de cette bénédiction. Condamné à être déporté dans les camps de travail en Sibérie pour 25 ans, il souffrit de la faim à tel point que tout son corps était enflé par la faim. On rassembla tous ces malades en phase terminale pour lesquels on ne prévoyait pas qu'ils survivraient. Lui aussi fut emmené, on lui enleva même ses vêtements et c'est ainsi qu'il gisait recouvert d'un drap avec d'autres malades dont on attendait la mort imminente. Une pensée fulgurante lui traversa alors l'esprit :

- Est-ce cela une longue vie ?

Et il survécut...

- Dans ces montagnes d'obscurité, raconta-t-il plus tard, j'avais deux problèmes : la Cacheroute et le Chabbath. De fait, la Cacheroute ne posait pas vraiment de problème puisqu'il n'y avait rien à manger. Quant au Chabbath, dès le début, j'annonçais que quoi qu'il arrive, je ne travaillerai pas Chabbath et, effectivement, je n'ai jamais travaillé ce jour !

Un jour, alors que la faim était effroyable dans tout le camp, il y eut soudain un arrivage de nourriture : des poissons. Et c'était des poissons Cachères (Avec écailles et nageoires) ! Cependant, Reb Mendel remarqua que les tonneaux étaient huilés et il était possible que l'huile ne soit pas Cachère.

Reb Mendel se mit alors à réfléchir et à élaborer intérieurement un discours talmudique savant : « Voyons... L'huile qui enduit les tonneaux peut être considérée comme Batel Béchichim (annulée par un soixantième par rapport à l'aliment Cachère). De plus, nous sommes dans une période de famine et c'est une question de vie ou de son contraire... ce qui repousse pratiquement toutes les interdictions de la Torah. Mais, par ailleurs, l'huile peut être considérée comme Davar Hamaamid, l'élément qui permet à l'aliment de rester mangeable et, dans ce cas, la loi est que Davar Hamaamid n'est pas annulé, même si la quantité est infime... ».

Mais s'il ne mangeait pas, il mourrait, D.ieu préserve ! Or, celui qui met sciemment fin à sa vie n'a pas de part au monde futur !

C'est alors que Reb Mendel se souvint de l'histoire connue à propos de Rabbi Chnéour Zalman : quand celui-ci avait été emprisonné, on voulut lui faire avaler de force des aliments interdits. Il s'y opposa. Le gardien lui fit remarquer que, s'il ne mangeait pas, il mettrait de lui-même fin à sa vie et n'aurait pas de part au monde

futur ! Rabbi Chnéour Zalman avait alors répondu : « Je préfère ne pas manger Taref et ne pas avoir de part au monde futur ! »

Reb Mendel décida de ne pas manger les poissons !

Puis il réfléchit encore : « Je ne suis pas au niveau de Rabbi Chnéour Zalman ! » Il hésita à nouveau...

- Je ne suis qu'un 'Hitsoni, quelqu'un qui s'imagine être un 'Hassid mais, après tout, j'ai reçu une bénédiction de mon Rabbi, Rabbi Chalom Dov Ber, que je vivrai longtemps...

Et cet argument l'emporta sur tous les autres !

Reb Mendel concluait : « Je n'ai pas mangé les poissons et j'ai survécu ! »

Et il mérita effectivement de survivre et de vivre encore de longues années... Il fut gracié et libéré au bout de huit ans grâce à la mort de Staline. Mais il lui fallut encore plus de dix ans avant qu'il puisse quitter l'Union Soviétique et rejoindre sa femme et ses enfants. Il put alors donner la pleine mesure de ses extraordinaires qualités d'éducateur et influencer des milliers d'élèves de Yéchiva.

Traduit par Feiga Lubecki

La sidra de la semaine



UNE LOI, CHAQUE SEMAINE

Chabbath : regarder la télévision avec minuterie (Rav Emmanuel BENSIMON)

Est-il autorisé de regarder la télévision avec minuterie pendant Chabbath ?

Il est totalement interdit de regarder la télévision pendant Chabbath, même avec une minuterie réglée avant Chabbath : c'est un mépris de la sainteté de Chabbath (Zilouta Déchabbath). Ainsi tranchent tous les décisionnaires (voir Yalkout Yossef Chabbath 1 p.87). Mais avant de poser la question pour le Chabbath, il faut d'abord la poser pour la semaine ! Tous les décisionnaires interdisent de manière générale de regarder la télévision. De nombreux interdits concernent la télévision : voir des choses impudiques, annuler l'étude de la Torah (Bitoul Torah), mettre une embûche devant un aveugle, faire entrer des conceptions étrangères à la Torah...

Enfin, le Talmud enseigne que le Chabbath n'a été donné que pour la prière et l'étude de la Torah (Yérouchalmi). Le Rama (Hilkhot Chabbath 290, 2) indique que celui qui travaille en semaine et ne peut pas beaucoup étudier la Torah doit impérativement étudier beaucoup plus le Chabbath.



PERLE HASSIDIQUE

« La Torah et les Mitsvot dans leur ensemble n'ont été données à Israël que pour qu'il place sa confiance en D.ieu »

(Gaon de Vilna)

QUIZZ PARACHA

1. De quelle matière et de quelle façon la « Ménora » était-elle faite ?
2. Pourquoi Hachem s'approprie-t-Il les premiers-nés des Bné Israël ?
3. Pourquoi la Mitsva de Pessa'h Chéni n'a-t-elle pas été dite directement par Moché ?

1. Elle était formée d'un seul morceau d'or.
 2. Car Il les a protégés parmi les premiers-nés égyptiens.
 3. Car les hommes qui ont posé la question ont eu le mérite d'être ceux qui ont provoqué l'enseignement de la Mitsva.

- « Chavoua Tov » est un feuillet hebdomadaire envoyé à environ 40.000 francophones dans le monde.
- Dédiez un prochain feuillet pour toute occasion : 01.80.91.62.91 – contact@torah-box.com
- Communautés, Ecoles ou tout autre Etablissement : recevez ce feuillet chaque semaine.

Ont participé à ce feuillet :
'Hevrat Pinto, Jonathan Berdah.

Nos partenaires

Juif.org



Torah-Box.com

Diffusion de Judaïsme aux francophones dans le monde
sous l'impulsion du Tsadik Rabbi David ABI'HSSIRA et du Grand-Rabbin Yossef-Haim SITRUK
Tél. France : 01.80.91.62.91 – Tél. Israël : 077.466.03.32 – Web : www.torah-box.com - contact@torah-box.com

Responsable de la publication : Binyamin BENHAMOU